



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Militaires

Question écrite n° 6600

Texte de la question

M. Jean-Claude Bireau s'inquiète vivement de l'apparition d'un syndrome dit « de la guerre du Golfe » qui toucherait plusieurs milliers de vétérans des opérations dans cette zone en 1991. Ce mal se traduit par des pertes de mémoire, des éruptions cutanées, des pertes de cheveux, et serait le fait, selon une enquête conduite par le sénateur du Michigan, de missiles à tête chimique irakiens qui auraient touché certains éléments nord-américains les 17 et 20 janvier 1991. Il demande à M. le ministre d'Etat, ministre de la défense, si de tels maux ont été décelés chez les soldats français engagés dans le Golfe. Si tel est le cas, un suivi médical a-t-il été mené ?

Texte de la réponse

Le service de santé n'a jamais été confronté pendant ni depuis l'opération Daguet à une pathologie provoquée par une attaque chimique ou bactériologique irakienne ou par un accident produit par un projectile doté de ces armes. Les rares affections médicales en relation avec un séjour dans le Golfe persique dont ont pu être victimes certains militaires au retour de l'opération Daguet relèvent des maladies endémiques connues dans cette région du globe. La surveillance épidémiologique des combattants après leur retour n'a pas permis d'identifier de « syndrome dit de la guerre du Golfe » au sein des armées françaises.

Données clés

Auteur : [M. Bireau Jean-Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6600

Rubrique : Armée

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 1993, page 3399

Réponse publiée le : 22 novembre 1993, page 4151